

BILAN FINANCIER

SUR 120 JOUEURS

RECETTES	
Engagements	9000 €
Sponsors SPACE BOWLING/ autres	370.40 €
TOTAL RECETTES	9370.40 €
DEPENSES	
Parties	4442.40 €
Frais d'arbitrage	240 €
Frais d'organisation	720 €
Indemnités	3968 €
TOTAL DEPENSES	9370.40 €

LE BOWLING CLUB AMICALE CAMARGUAISE



Nîmes, du 2 au 5 Mai 2024

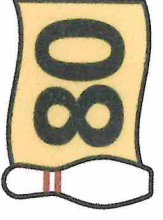
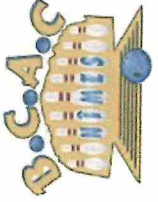
17ème Tournoi du Muguet

NATIONAL OPEN SCRATCH AVEC FINALE HANDICAP

DETAIL DES INDEMNITES

SCRATCH	HANDICAP		
RANG	€	RANG	€
1er	400	1er	200
2ème	350	2ème	175
3ème	300	3ème	150
4ème	250	4ème	125
5ème	200	5ème	100
6ème	200	6ème	100
7ème	150	7ème	75
8ème	150	8ème	75
9ème	100	9ème	50
10ème	100	10ème	50
11ème	75	11ème	38
12ème	75	12ème	38
13ème	50	13ème	25
14ème	50	14ème	25
15ème	50	15ème	25
16ème	50	16ème	25

Lots pour les demi-finalistes non qualifiés en finales.



REGLEMENT

1. Ce tournoi, homologué par la FFBSQ, est ouvert à toute personne en règle avec sa fédération. Toute réservation devra être validée par l'envoi de l'engagement sous 15 jours, et sera alors ferme et définitive. Toute annulation, non justifiée, dans les 15 jours précédant le début du tournoi rendra obligatoire le versement des frais d'engagement. Il n'y aura pas de classement avec handicap pour les joueurs sous licence étrangère. **OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE 1/9/2023 –**

ATTENTION RESPECT STRICT DES REGLES DE DISTANCE POUR L'INSCRIPTION SUR LES TOURS

2. En cas d'absence d'arbitre, c'est le directeur de compétition qui veille au bon déroulement de celle-ci.

3. 8 quilles de bonification par ligne scratch pour les féminines sur toute la partie scratch. Le handicap retenu sera égal à 80% de la différence avec 220 et limité à 80.

4. Chaque joueur se verra attribuer une piste par tirage au sort.

PHASE 1/ QUALIFICATIONS :

SCRATCH : 4 séries de 2 parties avec décalage à droite après chaque série. A l'issue des qualifications, les 8 meilleurs sont qualifiés pour la finale Round Robin. Les 16 suivants basculent en demi-finale.

HANDICAP : Une fois le classement des 24 premiers scratch effectué, le classement avec handicap est pris en compte. Les 8 premiers sont qualifiés en finale Round Robin avec Hp. Les 16 suivants basculent en demi-finale.

PHASE 2/ 1/2 FINALES :

SCRATCH & HANDICAP : Les 16 qualifiés font 4 parties, cumulées avec 50% du score des qualifications, en 2 séries de 2 parties avec décalage à droite après la 1^{ère} série. Les 8 meilleurs de chaque catégorie accèdent en Finale.

PHASE 3/ FINALE ROUND ROBIN :

SCRATCH : pas de cumul de quilles – Les 16 qualifiés sont répartis en 2 poules de 8 joueurs pour une finale Round Robin (selon système pair/impair) – 30 quilles de bonus par match gagné et 15 en cas d'égalité – classements établis au total général des quilles additionnés des bonus.

HANDICAP : pas de cumul de quilles – Les 16 qualifiés sont répartis en 2 poules de 8 joueurs pour une finale Round Robin (selon système pair/impair) – 30 quilles de bonus par match gagné et 15 en cas d'égalité – classements établis au total général des quilles avec Hp additionnés des bonus.

PHASE 4/ ROLL OFF :

SCRATCH & HANDICAP : pas de cumul de quilles – les 1ers et 2nds de poule font une ligne à l'issue de laquelle le moins bon est éliminé et classé 4^{ème} ; à l'issue de la 2^{ème} ligne, le moins bon est éliminé et classé 3^{ème} ; à l'issue de la 3^{ème} ligne, les places de 2nd et 1^{er} sont attribuées. Classement au total des quilles scratch additionné des bonus et/ou handicap.

GESTION DES RETARDS & EGALITES :

Règles fédérales en vigueur

HORAIRES

Jeudi 2 mai	Tour 1	18h45-22h30	Tous joueurs
Vendredi 3 mai	Tour 2	13h45-17h30	Tous joueurs
	Tour 3	18h45-22h30	Joueurs + 50 km
Samedi 4 mai	Tour 4	8h30-12h15	Joueurs + 150 km
	Tour 5	13h15-17h	Joueurs + 300 km
Dimanche 5 mai	1/2 Finales	9h00-11h30	
	Finales	13h30-17h	
	Roll Off	17h15 puis Podiums	

Reconditionnement avant chaque phase de jeu. Tous les prix seront remis en présence de l'ensemble des récompensés. Aucune dérogation ne sera admise (sauf décision du directeur de compétition).

DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements sont fixés à 75€. Les chèques sont à libeller à l'ordre du BCAC. Les engagements seront considérés comme valables suivant les conditions ci-après : être accompagné du paiement des droits ; comporter les informations nécessaires (nom et prénom, n° de licence, tél./ mail et adresse de la personne à contacter, horaire choisi). Les engagements sont à faire parvenir au directeur de compétition : Monsieur Laurent NIETO 665 rue Tour de l'Evêque 30000 NIMES

☎ : 06 83 25 27 93 - @ : laurentnieto@free.fr - <http://b.c.a.c.free.fr/>